

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ENFANCE S'EFFECTUENT EN LIGNE.

Suite à la création d'un nouveau portail d'inscription pour le secteur enfance, chaque famille devra créer un nouveau compte (même si elle possédait déjà un compte sur l'ancien portail). Vous pouvez ensuite directement accéder aux réservations (à partir des dates d'inscriptions prévues et suivant votre zone).

Toute demande d'adhésion ou de ré-adhésion à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace entraînera la facturation de celle-ci (valable de la date d'arrivée jusqu'au 31 août 2023 et payable une seule fois durant l'année scolaire).

ETAPE 1 :

- Création du compte :

<https://sla-enfance.belamiportailfamille.fr>

- Renseigner les informations pour le représentant légal
- Valider votre compte par le biais du mail reçu.

ETAPE 2 :

- Renseigner l'ensemble des informations de la famille (enfant(s), responsables légaux)
- Attendre la validation de vos informations par les administrateurs (maximum sous 48h)
- Un e-mail vous sera envoyé.

ETAPE 3 :

- Réserver les activités souhaitées, en cliquant sur le numéro de la semaine puis valider.
- Un e-mail de confirmation vous sera envoyé, attendre la validation des administrateurs (maximum sous 48h).
- Un e-mail de confirmation vous sera envoyé ainsi qu'une facture à régler par CB via le portail famille ou par chèque à l'ordre de la FDFC Alsace.

CONTACTS

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Carine PEREIRA, Animatrice enfance:

*pereira.carine@agglo-saint-louis.fr
carine.pereira@mouvement-rural.org*

Tél.: 03.89.28.59.14

06.30.13.64.09